



**Appel à tous :
Gestion des déchets végétaux
Bilan des résultats au 11 novembre 2016**

Bonjour

Nous récupérons les copeaux de bois suite aux travaux d'élagage ou abattage réalisé par les employés de la ville. Par la suite les copeaux sont entreposés pour une période d'environ 6 mois. Par la suite les copeaux sont disponibles pour les aménagements et une grande partie est disponible pour les citoyens de la municipalité.

Pour les déchets de végétaux, les rognures de pelouse et les feuilles à l'automne, nous entreposons le tout en "mulons" sur un terrain pour fin de compost. A trois reprises avec l'équipement motorisé le matériel est retourné. Le matériel est traité en compost 16 à 18 mois plus tard en passant par l'étape de tamisage.

Le matériel est utilisé comme amendement dans les massifs, utilisé dans nos mélanges pour la plantation, mélange de terreautage, de topdress pour terrain sportif.

Bonjour,

Nous louons un broyeur en automne et le printemps suivant nous offrons aux citoyens du paillis et du pré-compost. En ce faisant nous passons environ le 2/3 de nos déchets verts. (St-Jerome a 75 000 habitants...)



Destination



Serge Côté, contremaître
Section de la voie publique et des parcs
Service des travaux publics, Ville de Saint-Jérôme
495, rue Filion, Saint-Jérôme QC J7Z 1J1
Tél. : 450 436-1512, poste 3470 | Téléc. : 450 436-3062
scote@vsj.ca | www.vsj.ca |   

Cité de possibilités

Bonjour,

Ici à Bécancour, population 12,000h, nous compostons tous nos débris végétaux. Nous avons 3 espaces délimités par des blocs de ciment. Nous déplaçons les débris d'un à l'autre selon le stade d'avancement de la décomposition. Nous ajoutons de la matière sèche (paille, bois déchiqueté) et chaux.

En ce qui concerne la récupération de branches saines, nous avons un lieu de stockage de bois raméal fragmenté que nous laissons vieillir. Le bois sec et sain, déchiqueté nous sert de paillis dans les grands parcs.

Pour toutes autres informations, n'hésitez pas à communiquer avec moi.

Diane Bégin

Responsable horticulture, parcs et espaces verts

Ville de Bécancour

dibe@ville.becancour.qc.ca

Tel 819.294.

Bonjour

Feuilles mortes et autres résidus végétaux : elles sont compostées via le contrat de traitement de l'Agglomération de Longueuil. Nous les accumulons dans un conteneur de type transrouliers, elles sont transbordées à Saint-Hubert en ensuite envoyée au site de compostage.

Branches : elles sont déchiquetées et envoyées pour valorisation énergétique et/ou pour fabrication de panneaux de particules via le contrat de traitement de l'Agglomération de Longueuil.

Toutefois, nous sommes pas mal plus de 13 000 habitants, il y a 86 000 habitants à Brossard environ.

N'hésitez pas à communiquer avec moi pour des informations supplémentaires.

Cordialement,

Érianne Labbé-Faille

Technicienne en gestion des matières résiduelles

Direction des travaux publics

Tél. bur. : 450 923-6304, poste 6528



3800, boulevard Matte

Brossard (Québec) J4Y 2Z2